

Traitement Algicide Concentré à diluer



Description

L'**Anti-Algues** apporte une réponse précise à une contamination de plus en plus répandue et très visible sur les pignons et façades des maisons : les algues rouges, grises...

Ce traitement est simple d'utilisation et s'applique sur tous supports.

Produit certifié Label Excell +

Caractéristiques

Produit anticryptogamique : algicide et fongicide en phase aqueuse

Curatif & Préventif

Élimine les algues et lichens sur façades, murs, pignons... .

Traite en profondeur et détruit les germes

Respecte le support

Convient sur tous types de matériaux

Ne modifie pas l'aspect des matériaux traités

La surface traitée peut être peinte après destruction des micro-organismes.

Conforme aux prescriptions des « Monuments Historiques ».

Sans rinçage

Application

- Mélanger 1 litre de **Anti-Algues** avec 4 litres d'eau.
- Appliquer uniformément le mélange sur un support sec à l'aide d'une brosse, d'un rouleau, d'un pulvérisateur ou d'une motopompe.
- Bien imprégner la surface à traiter (prévoir 0,5 litre de mélange par m²).
- Temps sans pluie, nécessaire après traitement : 12 heures minimum.
- Dans tous les cas, ne pas rincer.
- L'action de la pluie éliminera les résidus en quelques mois (2 à 12 mois selon contamination du support). Pour une action rapide, les résidus peuvent être éliminés au nettoyeur haute pression quelques jours après l'application du produit.
- Si le support est très encrassé, renouveler l'opération.
- Nettoyage du matériel à l'eau.

Après destruction des micro-organismes, les matériaux peuvent être protégés durablement de l'humidité avec les HYDROFUGES de la gamme DALEP (D21 , Impermat, Hydro-Pierre...)

Limites d'emploi

Pendant l'utilisation, le port de lunettes, gants et masque est recommandé.

Éviter tout contact avec la végétation.

Protéger les plantations en cas de risques de projections qui pourraient altérer temporairement fleurs et feuillages.

Tenir hors de la portée des enfants.

Tenir à l'écart des denrées alimentaires.

Maintenir les animaux à l'écart lors du traitement.

Rincer soigneusement bassins, réservoirs, citernes avant leur mise en service.

Conservation : 3 ans dans son emballage d'origine, à l'abri de la chaleur et de la lumière.

Composition

Sels d'ammonium quaternaire : 150 g / L

Référence & Conditionnement

Réf 1.01.0009.03 : Bidon de 5 litres (pour 50 m²)